

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7.1	(06.11.19)	Page	1 / 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial série 28 - AERO COLOR Professional
du produit Couleurs pour l'aérogrofe Couleurs acryliques liquides extra-fines

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale
Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l'information
Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin
Téléphone	(24h - counseling en allemand et en anglais)
	+49 (0) 30-30686700

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette

Mention d'avertissement

Mentions de danger

sans marquage distinctif

Conseils de prudence

Texte pour l'étiquetage (CLP)

Contient des produits biocides. Contient du (de la) BIT, CIT, MIT, OIT: Peut déclencher une réaction allergique.

Texte des phrases biocides: voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7 . 1	(06.11.19)	Page	2 / 8

2.3 Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

acrylate pur

pigment

Eau

additif

Numéro CAS

EINECS / ELINCS / NLP

Numéro d'identification UE

Numéro d'enregistrement REACH

Code DG-EA (Hazchem)

3.2 Mélanges

Indications complémentaires

annexe

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

En cas d'inhalation

En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7.1	(06.11.19)	Page	3 / 8

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

température de stockage: 5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

Appareil avec filtre à particules (EN 143)

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection oculaire

Porter des gants isolants contre le froid et un équipement de protection du visage ou des yeux.

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail appropriés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme

liquide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7 . 1	(06.11.19)	Page	4/ 8

Couleur pigmenté
Odeur légèrement

	min	max	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Point de fusion/point de congélation			
Point éclair/plage d'inflammabilité			
Inflammabilité			
Température d'ignition			
Température d'auto-inflammabilité			
Limites d'explosibilité			
Indice de réfraction			
Valeur pH	7,5	9,5	
Viscosité			
Viscosité			
Tension de vapeur			
Densité		ca. 1,1 g/ml	20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau			

Danger d'explosion

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité**
10.2 Stabilité chimique
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
10.4 Conditions à éviter
gel et forte chaleur
10.5 Matières incompatibles
10.6 Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
En cas d'inhalation
Aucune donnée disponible
Ingestion
Aucune donnée disponible
Contact avec la peau
Aucune donnée disponible
Contact avec les yeux
Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7 . 1	(06.11.19)	Page	5/ 8

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses
Le produit est partiellement biodégradable.
Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)
Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet 08 01 12 Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
Recommandation

Conditionnement

Code de déchet
Recommandation
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
IMDG, IATA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN
IMDG
IATA

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7 . 1	(06.11.19)	Page	6 / 8

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code
Classe de danger
Etiquette de danger ADR
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Dispositions particulières
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé
Réservoirs mobiles: Instructions
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières
Codification réservoirs
Restriction concernant les tunnels
Remarques
EQ
Dispositions particulières

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS
Dispositions particulières
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Dispositions particulières
IBC: Instructions
IBC: Réglementations
Instructions réservoirs IMO
Instructions réservoirs UN
Instructions réservoirs Dispositions particulières
Stowage and segregation
Properties and observations
Remarques
EQ

Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard
Passenger
Passenger LQ
Cargo
ERG
Remarques
EQ
Special Provisioning

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%] 0
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7 . 1	(06.11.19)	Page	7 / 8

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Décret relatif aux défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales
Federal Regulations
State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)
Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
CIT - 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 28 - AERO COLOR Professional

N° de l'article	28101023	blanc SUPRA, couvrant	Date d'émission:	06.11.19
Version	7 . 1	(06.11.19)	Page	8 / 8

Notas para el ficha de datos de seguridad No: 28 000 000

AERO COLOR® Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
28022	Sunflower Yellow	PY93	Condensation disazoïque	5580-57-4
28024	Sunbeam Yellow	PY83	Diaryle	5567-15-7
28026	Yellow-Gold	PY110	Isoindolinone	5590-18-1
28030	Poppy Red	PR166	Condensation disazoïque	3905-19-9
28033	Flame Red	PR254	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1
28036	Wine Red	PR221	Condensation disazoïque	61815-09-6
28041	Sky Blue	PB15:3	Phthalocyanine (Cu)	147-14-8
28064	Teak Brown	PBr23	Pigment de terre	-
28072	Smoke Black	PBk7	Suie	1333-86-4
28100	blanc transparent	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
28101	blanc SUPRA, couvrant	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
28200	jaune de titane verdâtre	PY3; PG36	Monoazoïque; Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	6486-23-3; 14302-13-7
28201	jaune citron	PY3	Monoazoïque	6486-23-3
28202	jaune primaire	PY74	Monoazoïque	6358-31-2
28203	jaune indien	PY83	Diaryle	5567-15-7
28204	teinte orange de cadmium	PY74; PO43	Monoazoïque; Perinoné	6358-31-2; 4424-06-0
28205	rouge orangé	PO43	Perinoné	4424-06-0
28300	écarlate	PR112	Naphtol AS	6535-46-2
28301	rouge de garance foncé	PR179	Pérylène	5521-31-3
28302	carmin	PR170	Naphtol AS	2786-76-7
28304	magenta primaire	PR122	Quinacridone	980-26-7
28305	violet	PV23	Dioxazine	6358-30-1
28306	rouge brillant	PR254	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1
28400	indigo	PR122; PB15:1; PG36; PBk7	Quinacridone; Phthalocyanine (Cu); Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Suie	980-26-7; 147-14-8; 14302-13-7; 1333-86-4
28401	bleu de Prusse	PV23; PG7	Dioxazine; Phthalocyanine (Cu, Cl)	6358-30-1; 1328-53-6
28402	outremer	PB15:1; PV23	Phthalocyanine (Cu); Dioxazine	147-14-8; 6358-30-1
28403	bleu saphir	PB15:1	Phthalocyanine (Cu)	147-14-8
28404	bleu de cobalt	PB28	Spinelle (Co, Al)	1345-16-0
28405	bleu primaire cyan	PB15:3; PG36	Phthalocyanine (Cu); Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	147-14-8; 14302-13-7
28406	bleu turquoise	PB16	Phthalocyanine	574-93-6
28500	vert phtalo	PG7	Phthalocyanine (Cu, Cl)	1328-53-6
28501	vert brillant	PG36; PY74	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Monoazoïque	14302-13-7; 6358-31-2
28502	vert permanent	PG36; PY74	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Monoazoïque	14302-13-7; 6358-31-2
28503	vert olive	PY83; PO5; PG7	Diaryle; Monoazoïque; Phthalocyanine (Cu, Cl)	5567-15-7; 3468-63-1; 1328-53-6
28504	vert émeraude	PG7; PBr25	Phthalocyanine (Cu, Cl); Rutile (Ti, Cr, Sb)	1328-53-6; 68186-90-3
28600	ocre d'or	PY83; PV23	Diaryle; Dioxazine	5567-15-7; 6358-30-1
28601	Sienne	PY3; PBr25	Monoazoïque; Rutile (Ti, Cr, Sb)	6486-23-3; 68186-90-3

Notas para el ficha de datos de seguridad No: 28 000 000

AERO COLOR® Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
28602	brun du Brésil	PY83; PV23	Diaryle; Dioxazine	5567-15-7; 6358-30-1
28603	sépia	PBr25; PG7; PBk7	Rutile (Ti, Cr, Sb); Phthalocyanine (Cu, Cl); Suie	68186-90-3; 1328-53-6; 1333-86-4
28604	terre de Sienne brûlée	PBr25	Rutile (Ti, Cr, Sb)	68186-90-3
28605	teinte chair	PW6; PO34; PBr25	Dioxyde de titane; Disazoïque pyrazolone; Rutile (Ti, Cr, Sb)	13463-67-7; 15793-73-4; 68186-90-3
28606	brun foncé	PG7; PBr25	Phthalocyanine (Cu, Cl); Rutile (Ti, Cr, Sb)	1328-53-6; 68186-90-3
28700	gris pâle	PW6; PBk7	Dioxyde de titane; Suie	13463-67-7; 1333-86-4
28701	gris neutre	PY74; PR122; PB15:3	Monoazoïque; Quinacridone; Phthalocyanine (Cu)	6358-31-2; 980-26-7; 147-14-8
28702	noir	PBk7	Suie	1333-86-4
28821	jaune brillant	PY74	Monoazoïque	6358-31-2
28826	orange naphthol	PO5	Monoazoïque	3468-63-1
28831	teinte rouge de cadmium	PR254	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1
28833	rouge rubis	PR170	Naphthol AS	2786-76-7
28838	violet dioxazine	PV23	Dioxazine	6358-30-1
28841	bleu phtalo	PV15:3	Violet outremer	12769-96-9
28843	bleu foncé	PB60	Bleu d'Indanthrène	81-77-6
28847	turquoise phtalo	PB16	Phthalocyanine	574-93-6
28851	vert de phtalo jaunâtre	PG36	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	14302-13-7
28858	vert oxyde de chrome	PG17	Hematite (Cr)	1308-38-9
28867	rouge anglais	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
28869	brun van Dyck	PBr25; PBk7	Rutile (Ti, Cr, Sb); Suie	68186-90-3; 1333-86-4
28900	AERO SHINE silver	Effektpigment	Pigment à effet	-
28901	AERO SHINE gold	Effektpigment	Pigment à effet	-
28903	AERO METALLIC red	Effektpigment; PR179	Pigment à effet; Pérylène	-; 5521-31-3
28904	AERO METALLIC blue	Effektpigment; PB15:1	Pigment à effet; Phthalocyanine (Cu)	-; 147-14-8
28905	AERO METALLIC green	Effektpigment; PG7	Pigment à effet; Phthalocyanine (Cu, Cl)	-; 1328-53-6
28906	AERO METALLIC brill.silver	Aluminiumpigment	Aluminium	-
28909	AERO VISION silver-violet	Effektpigment	Pigment à effet	-
28910	AERO VISION gold-red	Effektpigment	Pigment à effet	-
28911	AERO VISION space	Effektpigment	Pigment à effet	-
28915	AERO METALLIC brilliant gold	Effektpigment	Pigment à effet	-
28916	AERO METALLIC brilliant bronze	Effektpigment	Pigment à effet	-
28917	AERO METALLIC bright maroon	Effektpigment	Pigment à effet	-
28916	AERO METALLIC brilliant bronze	Effektpigment	Pigment à effet	-
28917	AERO METALLIC bright maroon	Effektpigment	Pigment à effet	-